

Centre culturel suisse à Paris : acte 1

Autor(en): **Stadelmann, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Centre culturel suisse à Paris : acte 1

C'est fait! La Fondation Pro Helvetia a donc posé sa signature sur l'acte de vente d'une aile de l'Hôtel Poussepin. Un soupir de soulagement a relié simultanément Zurich et Paris. Tout s'est déroulé comme prévu compte tenu évidemment de la complexité des négociations à entreprendre dans la capitale française pour faire admettre un projet de transformation d'un bâtiment situé en plein cœur du Marais. Et si vous ajoutez à cette difficulté principale les couloirs de l'administration et les ascenseurs hiérarchiques qui la composent, vous considérez le résultat des démarches de la Fondation culturelle suisse comme une réelle performance. Dans le temps et dans l'espace.

Les architectes de l'Atelier Traversière, Monica Donati, Tessinoise, et Bernard Dubor, Parisien, en étroite collaboration avec les responsables de Pro Helvetia et sous le regard soutenu de l'architecte des bâtiments de France proposent un aménagement restructuré des lieux en utilisant les volumes existant dans leurs possibilités maximales. Le rez-de-chaussée restauré ouvrira ses portes sur deux salles, une réservée à l'accueil (conférences, débats, petites expositions), l'autre à l'administration et à la documentation. Les anciens entrepôts situés derrière le bâtiment principal seront transformés en une cour et une verrière abritant une salle d'exposition (environ 200 mètres de cimaises) et une salle de spectacle de 120 à 150 places (cinéma, théâtre, variétés). Voilà pour l'instrument dont les travaux de restauration et de mise en place commenceront avec le printemps. Mais qui soufflera dedans? Quels seront les composants de «l'orchestre» et les registres de son répertoire?

Il est bien sûr trop tôt pour le dire. La boîte à idées est ouverte. Place à l'originalité, à l'invention, à l'imagination!

Pour la Fondation Pro Helvetia et notamment le service chargé de la présence culturelle et artistique suisse à l'étranger, il était important sinon indispensable d'utiliser le temps des négociations à Paris pour respirer. M^{me} Irène Lambelet évoque les raisons de cette phase de transition.

● *Irène Lambelet.* – Après l'action Max Frisch, nous avons renoncé à organiser d'autres manifestations à Paris, d'abord parce que nous étions engagés sur d'autres projets prioritaires ailleurs, en Italie, en Autriche, en Allemagne. Durant plus de sept ans, Pro Helvetia a organisé une succession d'opérations «espaces» à Paris, Porte de la Suisse ou en collaboration avec le Centre Georges-Pompidou. Il était d'une part important d'en rester là, de se donner les moyens – conditionnés par les circonstances – d'une très grande respiration, et d'autre part, intéressant de voir ce qui se «passerait en attendant». Il s'avère d'ores et déjà que l'expérience est positive puisque la permanence à Paris apparaît dans tous les cas et dans tous les milieux comme une nécessité. Nous voulions à tout prix conserver la totalité des acquis de qualité et il était par conséquent exclu de céder à la compromission de notre politique culturelle. C'est pourquoi, nous avons délibérément choisi de rassembler nos forces et nos énergies pour les appliquer sur Paris à la mise en place de l'instrument, le Centre culturel suisse.

● *Art Suisse.* – Le processus en cours de développement à Paris s'inscrit-il dans un projet à l'échelon international?

● *Irène Lambelet.* – Pro Helvetia assume sa «vocation» internationale par des interventions ponctuelles appropriées aux lieux à travers les formes dessinées par les partenaires culturels intéressés. Ce type de démarches, qui s'affinent progressivement, correspond à un des principes fondamentaux de la Fondation. Quant à la notion de permanence, le projet ne recouvre évidemment pas une telle ambition. Ce serait d'ailleurs ridicule. Toutefois, le travail de stimulation et de sensibilisation commencé en France, en Italie, en Autriche, en Allemagne et en Belgique dans une plus petite proportion, par des opérations continues et multimorphes comme les «espaces» nous incite à renforcer l'action sur ces territoires et à la situer dans un projet-cadre.

● *Otto Ceresa.* – La situation privilégiée de la Suisse – carrefour géographique, carrefour linguistique et culturel – mérite d'être mieux exploitée. Dans cette perspective, nous procédons par étapes, par priorités. Créer la circulation de l'information, de la production et des acteurs culturels dans les pays d'extension naturelle en favorisant des points d'ancrage. Pourquoi ne pas envisager qu'une action montée à Paris passe à Milan, à Stuttgart ou à

Vienne? En suscitant de telles interférences, nous estimons important de provoquer la confrontation et de mesurer les retombées à l'intérieur du pays.

● *Irène Lambelet.* – Les circuits à mettre en place dans ces pays prioritaires permettraient aussi d'ouvrir un marché pour les artistes suisses. On sait que des produits se vendent facilement sans l'aide de quiconque, mais il en existe d'autres de qualité qui méritent un soutien logistique. Des expériences comme «cinéma en marge» ont révélé l'intérêt à mettre les créateurs directement en présence non seulement pour l'échange de l'information mais encore pour la définition de projets communs.

En conclusion, la création d'une division à Pro Helvetia chargée de planifier les interventions entre ces pays limitrophes, d'organiser les circuits, d'intensifier les interactions et d'assurer la présence permanente de l'institution là où elle s'impose devraient figurer dans le catalogue des projets réalistes et imminents.

● *Art Suisse.* – L'articulation et la structure du Centre culturel suisse à Paris sont-elles prévues pour entrer dans le cadre de ce dessein global?

● *Irène Lambelet*. – Nous tenons absolument à ce que l'instrument en création à Paris joue la partition de la qualité d'abord, de la dynamique ensuite et de la souplesse par conséquent. Il n'est pas question de fabriquer un modèle à usage multiple mais plutôt de réaliser un module adapté à une situation particulière dont les expériences peuvent enrichir d'autres projets ailleurs. C'est pourquoi nous prévoyons une clef de programmation selon le chéma suivant:

① Productions entièrement assumées par Pro Helvetia dans le cadre du Centre culturel suisse à Paris. Elles peuvent être envisagées à l'image des «espaces» avec des actions plus serrées dans le temps.

② Coproductions à l'intérieur desquelles Pro Helvetia à Paris devient un partenaire en offrant par exemple sa structure d'accueil, ses services. Dans ce cas, il s'agit d'un appui logistique qui reposerait sur un engagement structurel.

③ Le Centre culturel suisse met ses locaux à disposition sans prestations de services. Ce lieu vivra des rencontres qu'il provoquera et qui le traverseront, à travers la diversité des manifestations qui l'animeront.

A ce propos, l'expérience «Szene Schweiz» menée en Allemagne a confirmé à quel point il est important que les interventions, notamment dans le domaine des arts plastiques, soient prises complètement en compte par des individualités, par les personnes qui sont en liaison directe avec la réalité locale ou régionale. C'est ainsi qu'à partir d'un projet certes ambitieux, plus de 250 manifestations ont pu être mises sur pied grâce à un large faisceau d'initiatives privées.

● *Art Suisse*. – Cette clef de programmation à trois variantes complémentaires suppose un investissement en personnel...

● *Irène Lambelet*. – Un minimum de cohérence nous conduit à envisager une équipe d'animation satisfaisant aux options de la politique culturelle générale que je viens d'esquisser. Donc pas de hiérarchie avec directeurs ou directrices, adjoint(e)s, chefs de services, secrétaires, etc. Fondé sur le principe de la souplesse, de la mobilité et de «l'interpénétration» des fonctions, le projet de structure du personnel du Centre culturel suisse à Paris préconise une équipe centrale de trois à cinq personnes représentant trois unités à plein temps et un groupe «satellite» de personnes auteurs et réalisateurs de projets.

Le premier noyau, responsable de l'animation et de la gestion du Centre à l'égard de la Fondation, s'adapte et s'intègre aux opérations proposées par Pro Helvetia ou



Le porche (au no 34 de la rue des FB), la cour intérieure et la façade de l'hôtel Poussepin ravalée en 1978. Les aménagements prévoient en cet hôtel environ 70 m² de bureaux et une salle-bibliothèque pouvant accueillir conférences, lectures, colloques, etc. de 70 m² environ.



par les porteurs d'un projet ponctuel. Il nous paraît indispensable que l'instrument soit ainsi constamment alimenté par des forces en mouvement qui se renouvellent et s'enrichissent mutuellement. La réussite du fonctionnement tiendra à la capacité, aux aptitudes des animateurs et à leur faculté d'établir les liaisons adéquates entre les deux cellules. Nous avons besoin d'amateurs – au sens passionné du terme – géniaux. Nos critères d'engagement seront établis en fonction des possi-

bilités du prétendant à mener un projet de bout en bout dans plusieurs secteurs et non à partir de ses seules qualifications en titres ou de sa spécialisation. Il n'y aura pas de place au Centre culturel suisse à Paris pour les carriéristes. Mais nous sommes d'ores et déjà à l'écoute de celles et de ceux qui ont passionnément envie d'échanger des idées et de réaliser des projets.

*Propos recueillis
par Claude STADELMANN*